

Rapport financier semestriel

Période close le 30 juin 2011

PORTEFEUILLES
GÉRÉS FONDSEXPERT TD

Programme de
gestion d'actifs TD

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDSEXPERT TD
– CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE



Programme de gestion d'actifs TD

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL

Table des matières

Lettre aux investisseurs	1
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	3
États de l'actif net	4
États des opérations de placement	5
États de l'évolution de l'actif net	6
État des titres en portefeuille	8
Notes afférentes aux états financiers	10

Le 11 août 2011

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le Rapport financier semestriel du Programme de gestion d'actifs TD¹, en date du 30 juin 2011. Le Rapport financier semestriel comprend les états financiers et les notes qui y sont afférentes, ainsi que de l'information sur toutes les séries du Portefeuille.

Si vous avez des questions au sujet du Programme de gestion d'actifs TD, veuillez vous adresser à n'importe quelle succursale TD Canada Trust, à TD Waterhouse² ou à votre gestionnaire, Services financiers personnels. Ou encore, communiquez avec nous en composant le numéro sans frais 1-800-409-7125 (français), 1-800-386-3757 (anglais) ou 1-800-288-1177 (chinois). Vous pouvez aussi nous écrire par courriel à l'adresse td.mutualfunds@td.com ou visiter notre site Web à www.tdassetmanagement.com.

Vous remerciant d'investir chez nous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Thomas J. Dyck
Président, Fonds Mutuels TD
Gestion de Placements TD Inc.

Les représentants en fonds mutuels des Services d'investissement TD inc. distribuent les fonds communs de placement chez TD Canada Trust.

¹ Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

² TD Waterhouse Canada inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MD/ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.



PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE (LE « PORTEFEUILLE »)

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par Gestion de Placements TD Inc., en sa qualité de gestionnaire du Portefeuille. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens du Portefeuille.

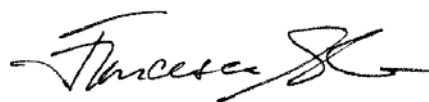
Il appartient au conseil d'administration de Gestion de Placements TD Inc. d'examiner et d'approuver les états financiers, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de Gestion de Placements TD Inc.,

Gestionnaire du Portefeuille



Thomas J. Dyck
Administrateur et président, Fonds Mutuels TD
Le 11 août 2011



Francesca Shaw
Administratrice et chef des finances
Le 11 août 2011

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE

États de l'actif net (en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)

30 juin 2011 et 31 décembre 2010 (non audité)

	2011	2010
Actif		
Placements à la juste valeur (note 2)	24 787 \$	26 865 \$
Trésorerie	250	87
Souscriptions à recevoir	31	5
Montant à recevoir pour la vente de placements	0	17
	25 068	26 974
Passif		
Charges à payer	60	65
Rachats à payer	15	246
Montant à payer pour l'achat de placements	45	0
	120	311
Actif net (note 2)	24 948 \$	26 663 \$
Actif net correspondant à l'avoir des porteurs de parts (note 3)		
Série Investisseurs	23 046 \$	24 374 \$
Série Plus	796 \$	794 \$
Série Conseillers	1 106 \$	1 495 \$
	24 948 \$	26 663 \$
Nombre de parts en circulation		
Série Investisseurs	2 599 394	2 746 998
Série Plus	81 585	81 585
Série Conseillers	114 213	154 302
Actif net par part (note 2)		
Série Investisseurs	8,87 \$	8,87 \$
Série Plus	9,76 \$	9,74 \$
Série Conseillers	9,68 \$	9,69 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSÈRE MAXIMALE

États des opérations de placement (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin 2011 et 2010 (non audité)

	2011	2010
Revenu de placement		
Distributions de revenu reçues de fonds sous-jacents	3 \$	0 \$
Charges (note 4)		
Frais de gestion	386	359
Frais du comité d'examen indépendant	0	0
	386	359
Moins les charges visées par une renonciation	(0)	(0)
	386	359
Revenu (perte) net de placement	(383)	(359)
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	(767)	(499)
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée de placements	1 165	(577)
Gain (perte) net sur les placements	398	(1 076)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement[†]	15 \$	(1 435) \$
†Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement		
Série Investisseurs	0 \$	(1 298) \$
Série Plus	2 \$	(60) \$
Série Conseillers	13 \$	(77) \$
	15 \$	(1 435) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement – par part		
Série Investisseurs	(0,01) \$	(0,42) \$
Série Plus	0,02 \$	(0,49) \$
Série Conseillers	(0,01) \$	(0,47) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE

États de l'évolution de l'actif net *(en milliers, sauf le nombre de parts)*

Périodes closes les 30 juin 2011 et 2010 (non audité)

	Série Investisseurs	
	2011	2010
Actif net au début de la période	24 374 \$	26 070 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement	0	(1 298)
Opérations portant sur l'avoir des porteurs de parts*		
Produit de la vente de parts	1 234	1 325
Montants versés lors de rachats	(2 562)	(3 380)
	(1 328)	(2 055)
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	(1 328)	(3 353)
Actif net à la fin de la période	23 046 \$	22 717 \$
*Opérations portant sur l'avoir des porteurs de parts		
Nombre de parts en circulation au début de la période	2 746 998	3 210 894
Parts émises	136 484	165 700
Parts rachetées	(284 088)	(421 300)
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	2 599 394	2 955 294

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Série Plus		Série Conseillers		TOTAL	
2011	2010	2011	2010	2011	2010
794 \$	1 269 \$	1 495 \$	1 512 \$	26 663 \$	28 851 \$
2	(60)	13	(77)	15	(1 435)
16	25	68	129	1 318	1 479
(16)	(256)	(470)	(211)	(3 048)	(3 847)
0	(231)	(402)	(82)	(1 730)	(2 368)
2	(291)	(389)	(159)	(1 715)	(3 803)
796 \$	978 \$	1 106 \$	1 353 \$	24 948 \$	25 048 \$
81 585	143 214	154 302	170 659		
1 607	2 907	6 910	14 741		
(1 607)	(29 855)	(46 999)	(24 151)		
81 585	116 266	114 213	161 249		

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE

État des titres en portefeuille

30 juin 2011 (non audité)

NOMBRE DE PARTS	DESCRIPTION	COÛT	JUSTE VALEUR	% DU TOTAL DE L'ACTIF NET
	FONDS À REVENU FIXE			
	OBLIGATIONS MONDIALES			
4 388	Fonds Opportunités de revenu TD, Série O	47 126 \$	47 348 \$	0,2
	FONDS D' ACTIONS			
	ACTIONS CANADIENNES			
70 179	Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF, Série O	3 099 727	3 120 166	
168 340	Fonds d'actions canadiennes Brandes Sionna, cat. I	1 668 875	1 834 297	
193 328	Catégorie de société canadienne Synergy, actions I	2 139 873	2 517 125	
112 739	Fonds de petites sociétés canadiennes TD, Série O	1 149 499	1 527 609	
		8 057 974	8 999 197	36,1
	ACTIONS AMÉRICAINES			
197 460	Fonds de valeurs sûres américaines TD, Série O	2 122 336	2 233 276	
212 837	Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD, Série O	2 398 816	2 226 272	
83 901	Fonds de moyennes sociétés américaines TD, Série O	776 481	1 011 001	
		5 297 633	5 470 549	21,9
	ACTIONS INTERNATIONALES			
228 172	Fonds de croissance international TD, Série O	2 830 447	2 427 752	
124 006	Fonds international d'actions Templeton, Série O	2 535 176	2 459 046	
		5 365 623	4 886 798	19,6
	ACTIONS MONDIALES			
305 759	Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD, Série O	3 007 002	2 516 397	
274 579	Fonds Opportunités TD, Série O	2 936 122	2 866 600	
		5 943 124	5 382 997	21,6
	Total des fonds d'actions	24 664 354	24 739 541	99,2
	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE	24 711 480	24 786 889	99,4
	Autres éléments de l'actif net	161 550	161 550	0,6
	TOTAL DE L'ACTIF NET	24 873 030 \$	24 948 439 \$	100,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE GÉRÉ FONDS EXPERT TD – CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE

État des titres en portefeuille (suite)

30 juin 2011 (non audité)

Instruments financiers selon leur niveau dans la hiérarchie des évaluations à la juste valeur (en milliers) (note 8)

Le tableau ci-après présente le classement des instruments financiers du Portefeuille selon leur niveau dans la hiérarchie des évaluations à la juste valeur au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2011				
Fonds sous-jacents	24 787 \$	0 \$	0 \$	24 787 \$
31 décembre 2010				
Fonds sous-jacents	26 865 \$	0 \$	0 \$	26 865 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes.

Analyse des contrats venant à échéance pour le passif financier

(en milliers) (note 8)

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie associés aux échéances pour le passif financier du Portefeuille au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 :

	Moins de trois mois	
	2011	2010
Montants à payer et autres passifs	120 \$	311 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2011 (non audité)

1. Le Portefeuille

Le Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance boursière maximale (le « Portefeuille ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie modifiée, consolidée et mise à jour en date du 26 octobre 2007 (la « déclaration de fiducie »). Le Portefeuille investit essentiellement dans des fiducies de fonds communs de placement définies (les « fonds sous-jacents »).

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Portefeuille. Services d'investissement TD Inc. (« SITD ») est le principal placeur des parts de Série Investisseurs et de Série Plus du Portefeuille. GPTD et SITD sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (la « Banque »).

Le Portefeuille est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de plusieurs séries qui ont égalité de rang et qui sont vendues aux termes de deux prospectus simplifiés distincts, un pour la Série Investisseurs et la Série Plus, et un autre pour la Série Conseillers. Les différentes séries offertes par le Portefeuille sont décrites ci-après.

Série Investisseurs : Parts offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition.

Série Plus : Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et à d'autres investisseurs qui effectuent le placement minimal requis dont le montant est déterminé par GPTD de temps à autre.

Série Conseillers : Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits comportant soit des frais d'acquisition, soit des frais de rachat ou des frais réduits.

Chaque série de parts est offerte selon des options d'achat différentes et peut comporter des frais de gestion différents. Les taux des frais de gestion de chaque série du Portefeuille sont indiqués à la note 4.

La Série Investisseurs du Portefeuille a été établie le 12 novembre 1998, la Série Conseillers, le 30 novembre 2001, et la Série Plus, le 1^{er} novembre 2005.

Le terme « période » désigne les semestres clos les 30 juin 2011 et 2010.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les conventions s'appliquant aux états financiers annuels. Les états financiers intermédiaires et les notes y afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels les plus récents. Certaines informations financières présentées dans les notes afférentes aux états financiers annuels qui sont requises selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada ont été omises dans les présentes.

Mode de présentation : Ces états financiers, dressés conformément aux PCGR du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses faites par la direction et ayant une incidence sur les montants de l'actif, du passif, du revenu de placement, des charges, des gains et des pertes au cours de la période présentée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables utilisées par le Portefeuille pour le calcul de l'actif net aux fins des états financiers sont décrites ci-après.

i) Évaluation des placements Les placements sont considérés comme détenus à des fins de transaction. Ils sont donc comptabilisés à la juste valeur, déterminée selon la valeur liquidative par part des séries des fonds sous-jacents.

La variation de l'excédent net (du manque à gagner) de la juste valeur des placements (incluant les gains et les pertes de change non réalisés) par rapport au coût moyen total des placements est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée de placements » des états des opérations de placement.

ii) Opérations de placement, revenu, charges et coûts de transaction Le coût des placements correspond au montant payé pour chaque titre et il est calculé au coût moyen. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les opérations de placement sont calculés au coût moyen. Le revenu et les frais d'intérêts sont cumulés quotidiennement et les charges sont constatées séparément pour chaque série, tandis que le revenu, les gains et les pertes sont portés directement à chaque série à la valeur liquidative.

Le Portefeuille investit dans des fonds sous-jacents et n'a donc pas de coûts de transaction à supporter. Toutefois, les fonds sous-jacents détenus par le Portefeuille peuvent subir des coûts de transaction que le Portefeuille doit ainsi indirectement supporter.

iii) Distributions reçues de fonds sous-jacents Les distributions reçues de fonds sous-jacents à partir des intérêts, des revenus étrangers et des retenues d'impôts s'y rapportant, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont constatées lorsqu'elles sont déclarées.

iv) Autres actifs et autres passifs Les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir pour la vente de placements et les autres actifs sont désignés comme prêts et créances et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. De façon similaire, les passifs à payer, les rachats à payer, les montants à payer pour l'achat de placements et les autres passifs sont désignés comme autres passifs financiers et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement de ces actifs et de ces passifs avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

v) Conversion de devises La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation (au sens défini ci-après).

Les portefeuilles de placement des fonds sous-jacents peuvent être constitués de titres négociés sur les marchés étrangers. Le produit de la vente de ces titres sera réalisé dans leur devise respective. Les positions en titres étrangers ne faisant pas l'objet de couverture peuvent donner lieu à des gains et à des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change.

Les achats et les ventes de placements libellés en devises, le revenu de dividendes ainsi que les revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date à laquelle les opérations ont lieu.

vi) Évaluation par part du Portefeuille En général, GPTD calcule la valeur liquidative par part d'une série du Portefeuille à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Dans certains cas, cette valeur peut cependant être calculée à un autre moment. Chaque jour où la valeur liquidative est calculée correspond à une date d'évaluation (la « date d'évaluation »).

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque série de parts du Portefeuille et correspond à la différence entre la valeur de la part de l'actif commun du Portefeuille imputée à cette série et sa part des obligations communes du Portefeuille, minorée des obligations attribuables uniquement à la série en question. La valeur liquidative par part d'une série est déterminée en divisant la valeur liquidative de chaque série du Portefeuille par le nombre total de parts en circulation pour la série concernée.

vii) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement – par part L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement par part qui figure dans les états des opérations de placement correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux opérations de placement attribuée à chaque série de parts, divisée par le nombre de parts de la série concernée en circulation au cours de la période.

viii) Risque de crédit et juste valeur des actifs et des passifs financiers Le risque de crédit du Portefeuille (passifs financiers) et celui de la contrepartie (actifs financiers) sont pris en compte, le cas échéant, lors de l'établissement de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, dont les instruments dérivés.

Modification comptable future – transition vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le Portefeuille adoptera les IFRS pour l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2013 et publiera ses premiers états financiers selon les IFRS, ainsi que les données comparatives pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2013, comme l'exige actuellement le Conseil des normes comptables du Canada pour les sociétés de placement.

La direction surveille les développements du programme de conversion aux IFRS et évalue les éventuelles répercussions sur les décisions d'application des méthodes comptables, les contrôles internes, les systèmes d'information et la formation.

Selon l'évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS effectuée par la direction, la conversion aux IFRS ne devrait pas avoir d'incidence sur la valeur liquidative par part d'une série ou l'actif net par part d'une série du Portefeuille. Selon la direction, les répercussions des IFRS sur les états financiers se limiteraient à la présentation de notes supplémentaires et à des modifications à la présentation des états financiers, notamment des participations des porteurs de parts. Toutefois, ces énoncés peuvent faire l'objet de modifications par suite de l'émission de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes.

3. Avoir des porteurs de parts

Les parts du Portefeuille, qui sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, n'ont pas de valeur nominale et le nombre de parts qui peut être émis est illimité. Les parts du Portefeuille sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part d'une série établie après réception par GPTD de l'ordre d'achat ou de la demande de rachat. Les achats et les rachats comprennent les parts échangées entre les séries du Portefeuille.

Les parts émises et en circulation constituent le capital du Portefeuille. Le Portefeuille n'est soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, sauf les exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net présentent l'évolution du capital du Portefeuille au cours de la période. Il incombe à GPTD de gérer le capital du Portefeuille conformément à ses objectifs de placement, ainsi que le niveau de liquidité, de manière à être en mesure d'effectuer les rachats, tel qu'il est mentionné à la note 8.

4. Frais de gestion et autres charges

En contrepartie de ses services de gestion de placements et d'administration du Portefeuille, GPTD reçoit du Portefeuille des frais de gestion. Ces frais de gestion varient en fonction du montant des autres frais et charges, y compris la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée, payés par le Portefeuille. Le Portefeuille détient également des parts d'autres fonds gérés par GPTD qui en perçoit des frais de gestion.

Les ratios des frais de gestion (les « RFG ») du Portefeuille ont été plafonnés de manière à ce que les RFG de la Série Investisseurs ne puissent excéder 3,20 %, que ceux de la Série Plus ne puissent excéder 2,45 %, et que ceux de la Série Conseillers ne puissent excéder 3,30 %. Les frais de gestion maximums correspondent au montant qui serait nécessaire pour atteindre le taux plafond, lorsqu'il est combiné à la totalité des charges du Portefeuille et à sa part des charges des fonds sous-jacents.

Frais de gestion pour les périodes closes les 30 juin (%)*

Série	Exercice	Fonds		Total
		Portefeuille	sous-jacent	
Série Investisseurs	2011	2,70	0,00	2,70
	2010	2,52	0,20	2,72
Série Plus	2011	2,12	0,00	2,12
	2010	2,04	0,20	2,24
Série Conseillers	2011	2,70	0,00	2,70
	2010	2,52	0,20	2,72

*Annualisés

Tous les frais d'exploitation du Portefeuille sont payés par GPTD, y compris les frais de la tenue des livres et de la communication, les droits de garde, les frais juridiques, les droits de dépôt, les honoraires d'audit, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes.

Bien que le Portefeuille paie avec ses actifs sa part proportionnelle des charges et des frais liés au comité d'examen indépendant (le « CEI »), GPTD lui rembourse ces frais et ces charges.

5. Autres opérations entre apparentés

GPTD est responsable de la gestion du Portefeuille, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif du Portefeuille. GPTD a formé un CEI pour le Portefeuille et les fonds sous-jacents gérés par GPTD. Le CEI, à titre de comité indépendant et impartial, procède à l'examen et à l'approbation des décisions portant sur certaines opérations qui mettent le Portefeuille et les fonds sous-jacents gérés par GPTD en situation de conflit d'intérêts. Le CEI a approuvé les instructions permanentes qui permettent au Portefeuille ou aux fonds sous-jacents gérés par GPTD d'effectuer les opérations sur titres suivantes :

- opérations sur des titres de la Banque, de ses sociétés affiliées ou de ses associés;
- investissement dans les titres d'un émetteur pour lequel Valeurs Mobilières TD Inc., TD Waterhouse Canada inc. ou une autre société affiliée de GPTD (le « courtier apparenté ») a agi à titre de preneur

ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours suivant le placement des titres ayant fait l'objet de la prise ferme;

c) achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par GPTD ou d'un compte géré de façon discrétionnaire par GPTD;

d) achat de titres auprès d'un courtier apparenté ou vente de titres à un courtier apparenté lorsque celui-ci agit à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes exigent que les opérations sur titres conclues par GPTD avec des apparentés i) soient effectuées sans ingérence de la part d'une entité liée à GPTD et sans tenir compte de quelque considération que ce soit à l'égard de l'entité liée à GPTD, ii) correspondent à l'appréciation commerciale de GPTD, sans aucune autre considération que l'intérêt du Portefeuille ou des fonds sous-jacents, iii) soient conformes aux politiques et procédures applicables de GPTD et iv) donnent un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille et les fonds sous-jacents.

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Le Portefeuille n'a payé aucune commission de courtage au cours des périodes closes les 30 juin 2011 et 2010 pour l'exécution d'opérations dans les fonds sous-jacents. Par conséquent, il n'a pas reçu de la part des courtiers des services de placement ou de recherche en échange des commissions payées.

Certains des fonds sous-jacents ont engagé des commissions de courtage dont une tranche a pu être touchée par les conseillers en placement des fonds sous-jacents sous forme de services de placement ou de recherche (les « rabais de courtage sur titres gérés »). Les montants afférents à chaque fonds sous-jacent sont présentés dans les états financiers annuels des fonds sous-jacents lorsqu'ils sont vérifiables.

7. Situation fiscale

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Portefeuille est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement.

La totalité ou la quasi-totalité du revenu net aux fins fiscales et des gains en capital nets imposables réalisés au cours de tout exercice sont distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer.

8. Gestion des risques financiers

A) Facteurs de risque d'ordre financier

Le Portefeuille est exposé à divers risques financiers : le risque de marché (soit le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. GPTD cherche à réduire ces risques en répartissant les placements dans les trois principales catégories d'actif : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de capitaux propres pour la croissance. Étant donné que les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actif peut aider à compenser le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Le Portefeuille est géré conformément à ses objectifs de placement, en général selon les fourchettes de répartition de l'actif présentées dans le prospectus simplifié du Portefeuille.

Le Portefeuille suit un plan stratégique de répartition de l'actif à long terme qui prévoit l'établissement d'une politique de répartition de l'actif, la sélection de placements dans chaque catégorie et le rééquilibrage périodique du Portefeuille conformément à ses objectifs de placement.

Répartition de l'actif : La première étape consiste à diversifier les placements entre les différentes catégories de placement ou d'actif, de manière à assurer une conformité optimale avec les objectifs de placement et le niveau de tolérance au risque du Portefeuille, compte tenu des mouvements des marchés financiers auxquels on peut raisonnablement s'attendre. Le Portefeuille utilise une méthode de répartition stratégique de l'actif selon laquelle les placements du Portefeuille sont envisagés dans une perspective à long terme. En conséquence, les modifications de la composition d'actifs sont peu fréquentes et sont généralement apportées en réponse à un changement du profil de risque ou de l'objectif de rendement, à une évolution des attentes à long terme concernant une ou plusieurs catégories d'actif ou à l'ajout d'une nouvelle catégorie d'actif. Les conseillers en valeurs de GPTD tentent d'effectuer une analyse exhaustive de la relation entre le risque à long terme et le rendement des principales catégories d'actif, à savoir les actions, les titres à revenu fixe et la trésorerie et les équivalents. Ils tentent ensuite de déterminer la composition optimale des catégories afin de maximiser les rendements potentiels en fonction de la tolérance au risque du Portefeuille.

Sélection des fonds : Le choix des fonds sous-jacents est fondé sur les décisions stratégiques prises durant la phase de répartition de l'actif. Les fonds sous-jacents sont évalués selon des procédés quantitatifs et qualitatifs. Quantitativement, les conseillers en valeurs de GPTD recherchent des rendements constants et intéressants ajustés en fonction du risque. Qualitativement, ils recherchent des processus de placement cohérents et vraisemblables effectués par des équipes de gestion de la qualité.

Examen du Portefeuille : Le Portefeuille est régulièrement rajusté ou rééquilibré afin d'assurer une composition conforme à ses objectifs de placement. En outre, les conseillers en valeurs de GPTD surveillent régulièrement les marchés et la conjoncture économique, la répartition de l'actif et les fonds sous-jacents de chaque Portefeuille. Bien qu'il soit exposé à la volatilité des marchés à court terme, le Portefeuille est conçu pour les investissements à long terme. Le fait de viser un horizon à long terme permet de prévenir les modifications de la répartition de l'actif du Portefeuille en réaction aux fluctuations à court terme des marchés. La sélection et la pondération des fonds sous-jacents du Portefeuille sont toutefois ajustées au besoin afin d'augmenter le rendement potentiel ou de réduire le risque.

i) Risque de taux d'intérêt Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt. Le Portefeuille est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. Le risque de taux d'intérêt auquel sont exposés les fonds sous-jacents se concentre dans leurs placements en titres de créance (comme les obligations et les débetures) et en instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs détenus par le Portefeuille et les fonds sous-jacents ne sont pas exposés à des risques importants attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

ii) Risque de change Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est lié aux instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents) qui sont libellés dans des devises autres que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle du Portefeuille. L'exposition directe du Portefeuille au risque de change est minime, puisque les parts des fonds sous-jacents sont évaluées en dollars canadiens. Le Portefeuille peut être exposé à un risque de change indirect si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans des devises autres que le dollar canadien.

iii) Autre risque de prix L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Le niveau de risque maximum est déterminé selon la juste valeur des titres détenus par le Portefeuille.

Au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010, si l'indice de référence du Portefeuille avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait augmenté ou diminué d'environ le montant suivant :

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de \$)		Incidence sur l'actif net (%)	
	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2010
Indice MSCI Monde, dividendes nets (CAD) (65 %)				
Indice de rendement global composé S&P/TSX (35 %)	1 322	1 413	5,30	5,30

LÉGENDE

MSCI – Morgan Stanley Capital International
S&P/TSX – Standard & Poor's/Bourse de Toronto

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

iv) Risque de crédit Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Portefeuille se concentre dans les titres de créance et les instruments dérivés détenus par les fonds sous-jacents.

v) Risque de liquidité Le risque de liquidité est le risque qu'un Portefeuille ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Portefeuille est exposé à des rachats de parts en trésorerie quotidiens. Les parts sont rachetables à vue à la valeur liquidative par part en cours d'une série au gré des porteurs de parts. Le risque de liquidité correspond à l'impossibilité pour un portefeuille de convertir ses placements en trésorerie au besoin. Conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables, le Portefeuille conserve au moins 85 % de ses actifs dans des placements liquides (titres négociés sur un marché actif qui peuvent être facilement liquidés). Les fonds sous-jacents investissent la plupart de leurs actifs dans des titres négociés sur un marché actif qui peuvent être facilement liquidés. De plus, le Portefeuille conserve suffisamment de positions en trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de sa valeur liquidative pour financer les rachats. Le cas échéant, une analyse des échéances contractuelles des passifs financiers du Portefeuille est présentée à l'état des titres en portefeuille du Portefeuille en question.

B) Classement des évaluations à la juste valeur

Le Portefeuille classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 Les prix cotés non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 Les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La plus haute priorité est donnée aux prix cotés non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et la plus faible, aux données non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données observables qui doivent être rajustées de manière importante en fonction de données non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée spécifique dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », le Portefeuille doit agir avec un grand discernement. Le Portefeuille considère que les données observables sont des données de marché pouvant être obtenues facilement, distribuées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché concerné.

Le classement des instruments financiers de chaque Portefeuille dans la hiérarchie des évaluations à la juste valeur au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours de la période résultant d'un changement dans le plus bas niveau de données significatives utilisées dans l'évaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des titres en portefeuille du Portefeuille.

9. Autres rapports

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents en écrivant à l'adresse suivante :

Programme de gestion d'actifs TD

a/s de Gestion de Placements TD Inc.
TD Canada Trust Tower, 35th Floor
161 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5J 2T2

Gestion de Placements TD Inc.

Pour nous contacter

Clients des Services d'investissement TD

TÉLÉPHONE

FRANÇAIS

1-800-409-7125

ANGLAIS

1-800-386-3757

CHINOIS

1-800-288-1177

INTERNET

SITE

www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuels

COURRIEL

td.mutualfunds@td.com

EN PERSONNE

Passez à votre succursale TD Canada Trust.

Clients de courtiers

TÉLÉPHONE

1-800-588-8054

INTERNET

SITE

www.tdassetmanagement.com

COURRIEL

tdadvisor@td.com

EN PERSONNE

Contactez votre conseiller.

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.